



RALENTIR OU STOPPER L'ÉVOLUTION DES MALADIES RÉNALES

UN PARCOURS DE PROTECTION RÉNALE

Un **parcours structuré et coordonné de protection rénale est mis en œuvre**, auquel est associé un financement dédié, sur la base d'indicateurs de moyens et de résultats. Il intègre :

- Un dispositif de diagnostic précoce et d'orientation, associant notamment les laboratoires de biologie et les médecins traitants.
- Les consultations médicales, éducation thérapeutique, dispositifs d'accompagnement et de support diététique, psychologique et social, soutien entre pairs, maintien de l'activité professionnelle, activité physique adaptée, etc.

OBJECTIFS 2022

- ▶ Tou-te-s les patient-e-s, dès le diagnostic d'insuffisance rénale modérée ou de maladie rénale évolutive, accèdent à ce parcours.
- ▶ Le nombre de patient-e-s démarrant la dialyse chaque année est stabilisé, voire diminué.
- ▶ Un patient sur cinq au maximum démarre la dialyse en urgence (un sur trois actuellement).

EXPOSÉ DES MOTIFS

Il est possible de retarder, voire de stopper l'évolution des maladies rénales. Les enjeux sont majeurs, puisqu'il s'agit de préserver le plus longtemps possible un fonctionnement rénal autonome, en évitant le recours à la greffe ou à la dialyse et les complications de l'insuffisance rénale.

Les mesures de néphroprotection peuvent inclure des médicaments spécifiques à certaines maladies. Mais elles comportent aussi une approche plus large : arrêt ou diminution des doses de médicaments néphrotoxiques, traitement de l'hypertension artérielle, de l'anémie, arrêt du tabac, perte de poids si nécessaire, régime alimentaire modérément restreint en sel et en protéines, apports en bicarbonates, contrôle d'un éventuel diabète ou d'un excès de lipides dans le sang, activité physique adaptée, etc.

Ces mesures, contraignantes, doivent être suivies pendant des années, à un stade où la maladie rénale est silencieuse, sans symptômes perceptibles. Leur efficacité repose sur une alliance forte entre le médecin traitant, le néphrologue et le patient, sur l'éducation thérapeutique et sur l'accompagnement indispensable pour assurer une motivation et une adhésion durables.